

mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques



La démarche de programmation

Web-conférence du 12 février 2025

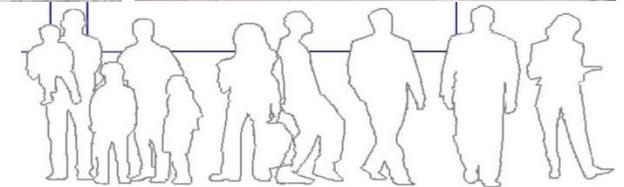


Ludovic DI FOLCO

Architecte-ingénieur

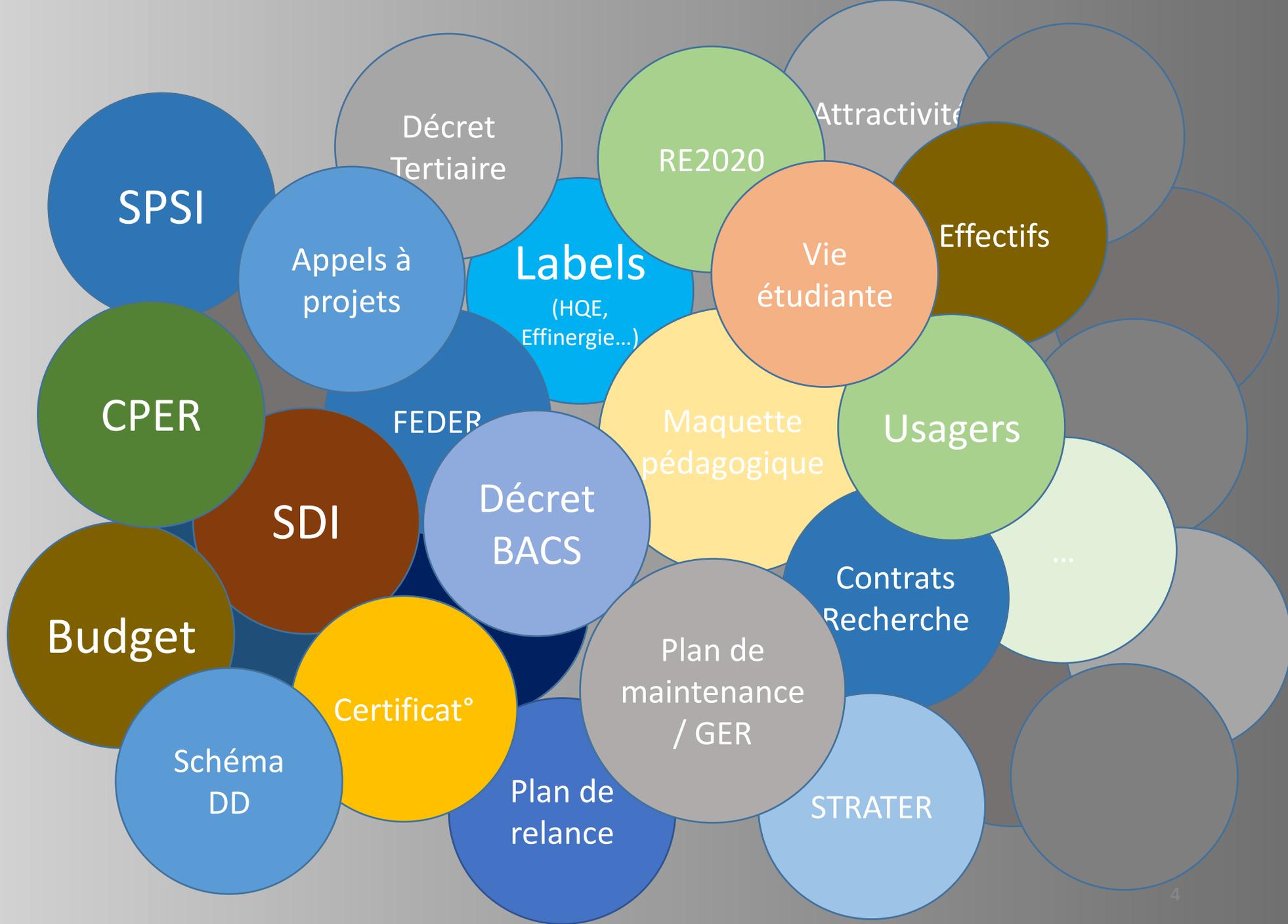
Conseil aux maîtres d'ouvrage

Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques – MIQCP

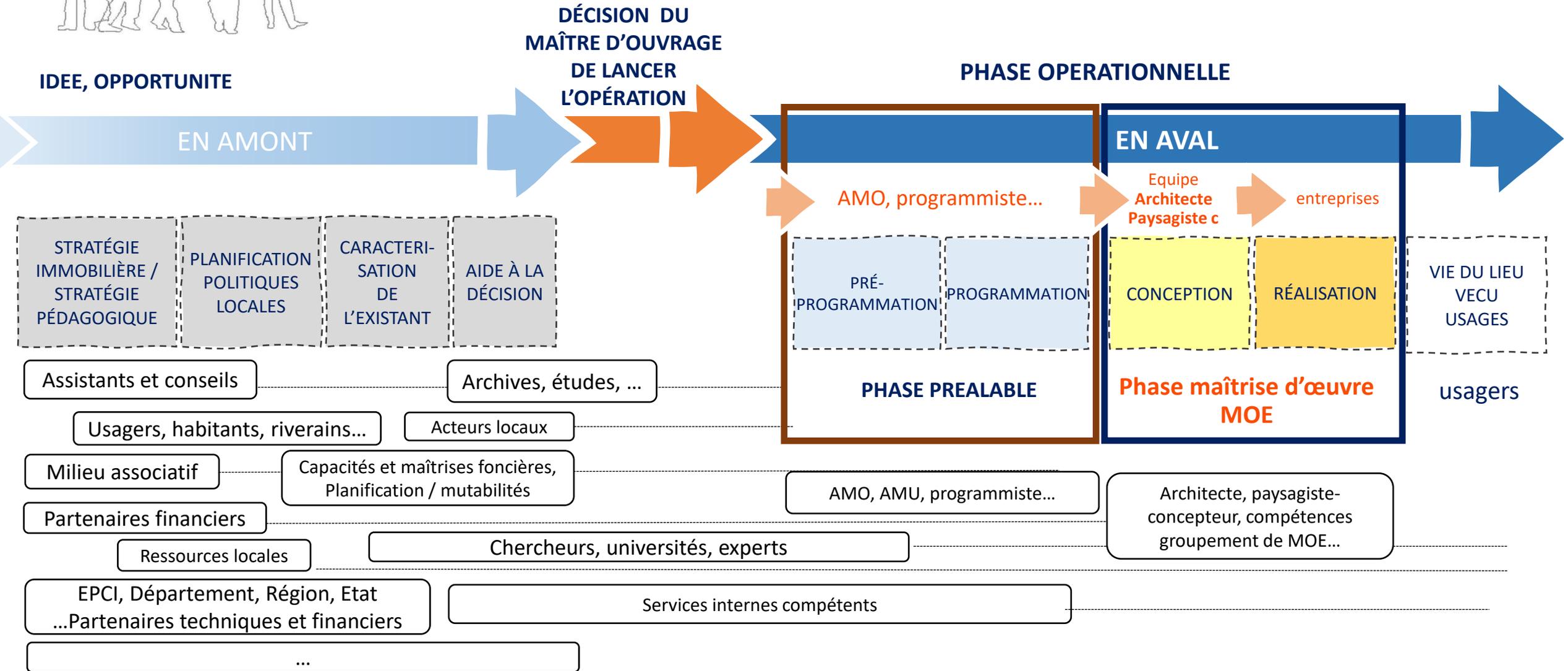
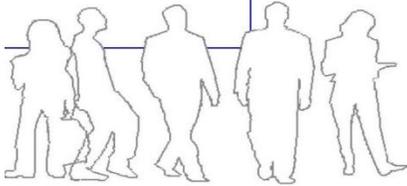


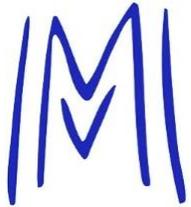
ENJEUX DE LA PROGRAMMATION POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE





Le déroulement du projet, les phases et acteurs à associer...



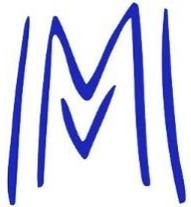


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Obligations du maître d'ouvrage

Article L. 2111-1 du code de la commande publique

La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Obligations du maître d'ouvrage

Article L. 2421-1 du code de la commande publique

Les attributions du maître d'ouvrage qui, pour chaque opération envisagée, s'assure préalablement de sa faisabilité et de son opportunité, sont les suivantes :

- 1° La détermination de sa localisation ;*
- 2° L'élaboration du programme défini à l'article L. 2421-2 ;*
- 3° La fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle ;*
- 4° Le financement de l'opération ;*
- 5° Le choix du processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé ;*
- 6° La conclusion des marchés publics ayant pour objet les études et l'exécution des travaux de l'opération.*



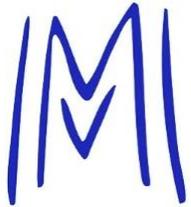
mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Obligations du maître d'ouvrage

Article L. 2421-2 du code de la commande publique

Le programme élaboré par le maître d'ouvrage comporte les éléments suivants relatifs à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage :

- 1° Les objectifs que l'opération doit permettre d'atteindre ;*
- 2° Les besoins que l'opération doit satisfaire ;*
- 3° Les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement. »*



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Enjeux de la démarche de programmation

Une fois le bâtiment ou l'aménagement mis en service, il va « **vivre** » pendant **30 à 50 ans** au rythme de son utilisation par les usagers

Consommer de l'énergie et des fluides

Se salir et être nettoyé

Subir de pannes ou des dégâts et être maintenu

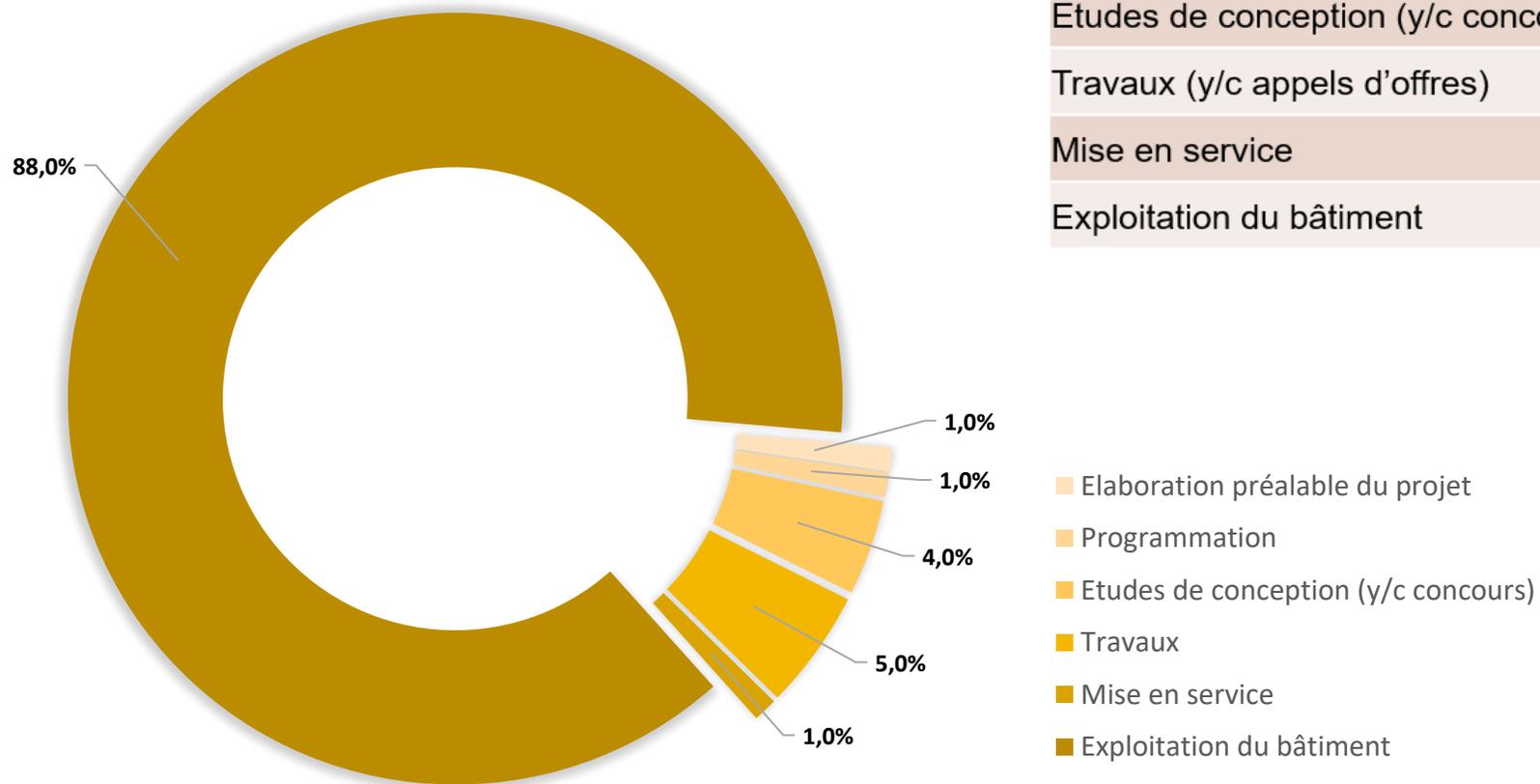
Vieillir, se dégrader et être entretenu ou rénové

Les choix opérés à l'issue des études de programmation et de conception déterminent 90% du coût global de l'équipement à construire



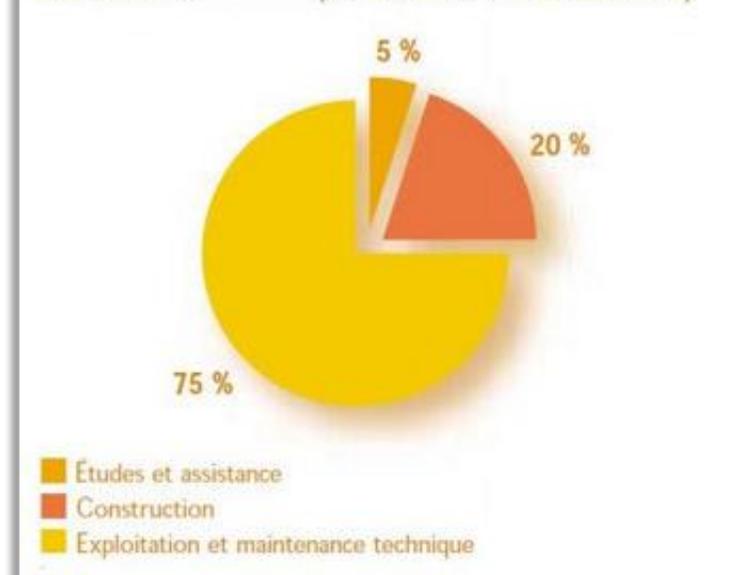
mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Enjeux de la démarche de programmation



Phase	Durée	
Elaboration préalable du projet	1 %	4 à 7 mois
Programmation	1 %	4 à 7 mois
Etudes de conception (y/c concours)	4 %	14 à 27 mois
Travaux (y/c appels d'offres)	5 %	18 à 34 mois
Mise en service	1 %	2 à 7 mois
Exploitation du bâtiment	88 %	30 à 50 ans

Répartition moyenne des types de coûts sur le cycle de vie d'un bâtiment (hors foncier et frais financiers)



LA DÉMARCHE DE PROGRAMMATION

LE RÔLE DU PROGRAMMISTE



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Quelques repères

Programme Démarche de programmation

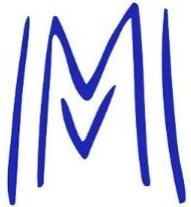


Etymologie

Histoire

Genèse

Futur



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

La démarche de programmation

Objectifs de la démarche de programmation

Réaliser un ouvrage respectueux de l'usage à servir

Maîtriser les durées en jeu dans le projet

Maîtriser les dépenses à engager

Réaliser un ouvrage qui contribue à la qualité de l'environnement

Réaliser un ouvrage qui contribue à la qualité du cadre de vie

Réaliser un ouvrage « facile » à exploiter et à maintenir



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

La démarche de programmation

La programmation aide le maître d'ouvrage à :

- **clarifier, définir et préciser sa commande**
- **mettre en cohérence les objectifs initiaux d'un projet et sa conception, sa réalisation et sa gestion**
- **s'organiser autour du projet.**

Présentation simplifiée des étapes d'une étude de programmation

Etudes préopérationnelles

Temps de gestation du projet :
Etudes diverses suivant la nature et le contexte du projet

Etape 1 : Le préprogramme
Définition des besoins et attentes
Appréhension des contraintes
Faisabilité

Décision d'engager ou non l'opération

Etudes opérationnelles

Etape 2 : Le programme
Rédaction du cahier des charges à l'attention du ou des maîtres d'oeuvre

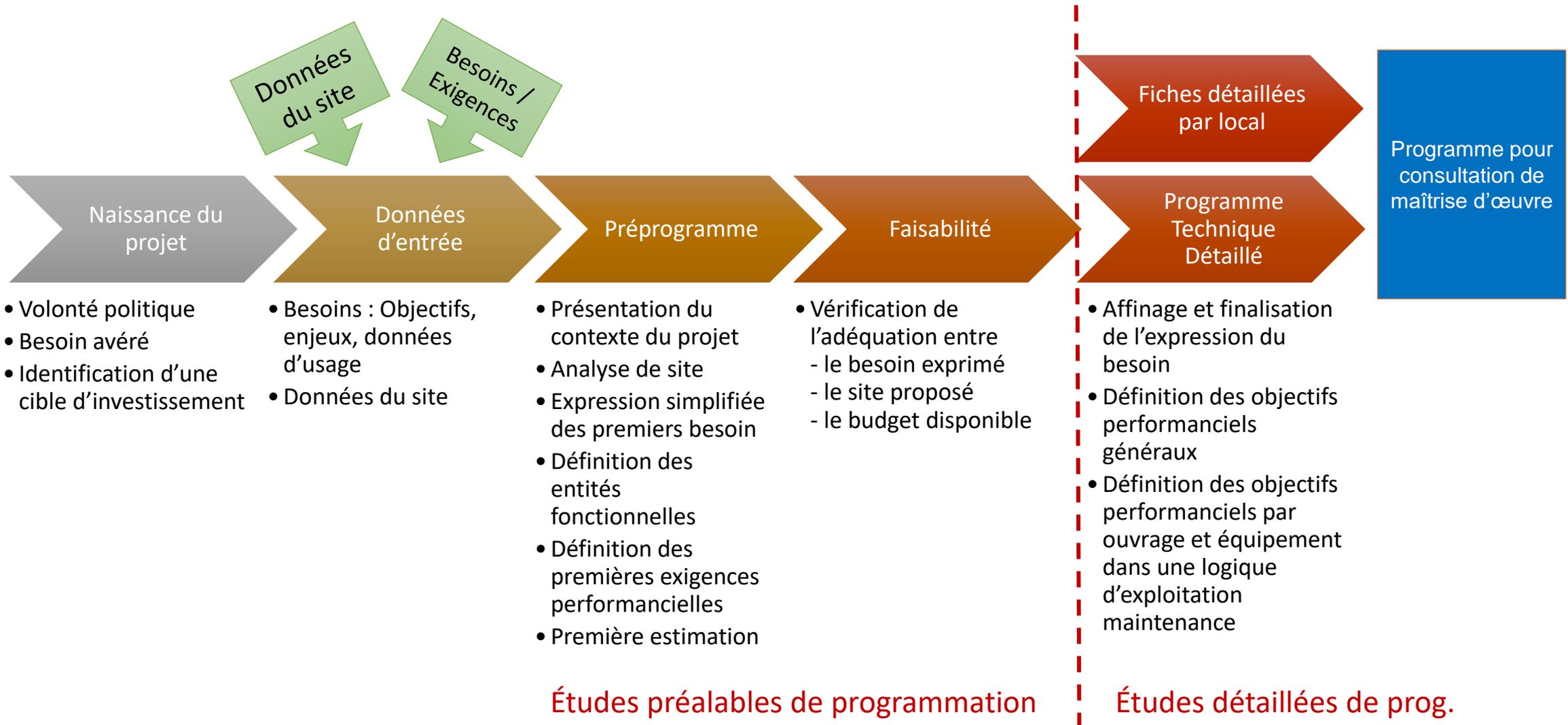
Etape 3 : L'adéquation programme / projet
Le suivi de la commande de maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'oeuvre

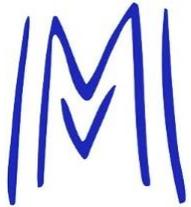
Choix d'un maître d'oeuvre

Etudes de conception
Production d'une esquisse, un APS, un APD, un PRO, un DCE





-D'après les études de faisabilité, c'est tout à fait faisable, mais
d'après les études d'idiotabilité, c'est complètement idiot.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

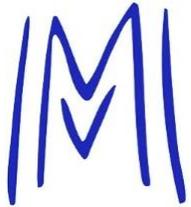
Le programmiste

La place du programmiste est aux côtés du maître de l'ouvrage.

Rôle du programmiste :

- **Aider le maître d'ouvrage à exprimer et justifier** son objectif opérationnel et à définir les conditions (sociales, urbaines, financières, de calendrier, partenariales, choix du montage opérationnel,...) de sa mise en œuvre
- **Formaliser une demande pertinente et équilibrée** pour le décideur politique, à l'issue de l'analyse des avantages et des inconvénients de chaque paramètre et option possible.

➔ **Le programmiste joue un rôle fondamental d'interface entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.**

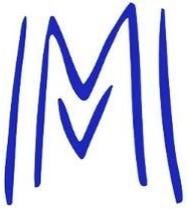


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Le Programme

Le programme est un outil au service d'un projet de construction ou d'aménagement.

- Acte fondateur du projet / source de toutes les données de base du projet,
- Énoncé initial des attendus du projet à réaliser, nécessaire à de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour garantir une bonne compréhension des enjeux et les traduire en bâtiment adapté aux besoins
- Référentiel du maître d'ouvrage pour s'assurer de la conformité du projet final par rapport à son besoin initial depuis les études préalables jusqu'aux études de conception

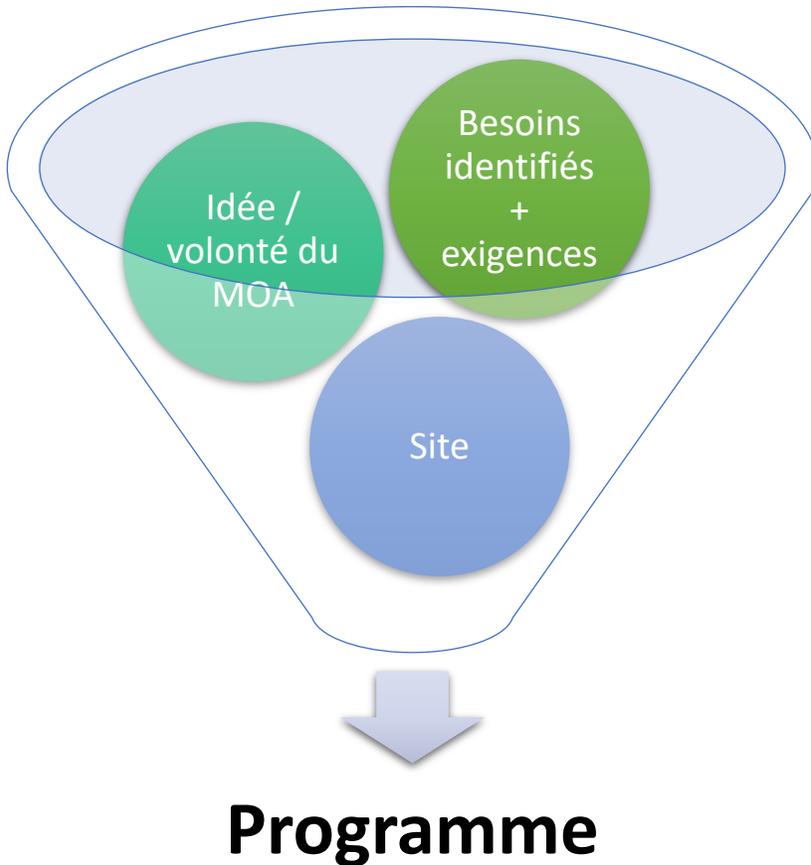


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Le programme

Le document programme intègre :

- la synthèse des potentialités, contraintes et enjeux du projet
- les objectifs hiérarchisés
- les performances attendues
- les fonctions et la qualité de service et d'usage
- les exigences sur l'insertion dans le site et la qualité des espaces
- le calendrier et le coût prévisionnels de l'opération





mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Le programme

Programme Général

- Contexte du projet
- Contexte de site / analyse de site
- Définition des besoins
- Entités fonctionnelles
- Schéma fonctionnel / relations fonctionnelles

Programme technique, performanciel et environnemental

- Exigences techniques
- Exigences environnementales
- Objectifs d'exploitation maintenance

Fiches espaces

- Caractéristiques fonctionnelles par local
- Besoin fonctionnel par local
- Exigences et caractéristiques techniques par local

A ajouter pour un MGP :

Programme d'exploitation

- Définition des installation à maintenir
- Objectifs de maintenance et performances
- Objectifs performanciel à atteindre
(mesurables et mesurés pendant la durée d'exploitation)

COMMENT RECRUTER SON PROGRAMMISTE ?

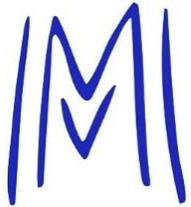


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Préparation et choix de la procédure

A définir avant consultation

- les besoins en assistance,
- les objectifs et attentes concernant la mission à réaliser, afin de bien définir sa commande à travers un cahier des charges (nature de l'opération, contexte, calendrier, missions, partenaires,...),
- les délais nécessaires à la consultation des programmistes et à la réalisation de la mission de programmation.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Préparation et choix de la procédure

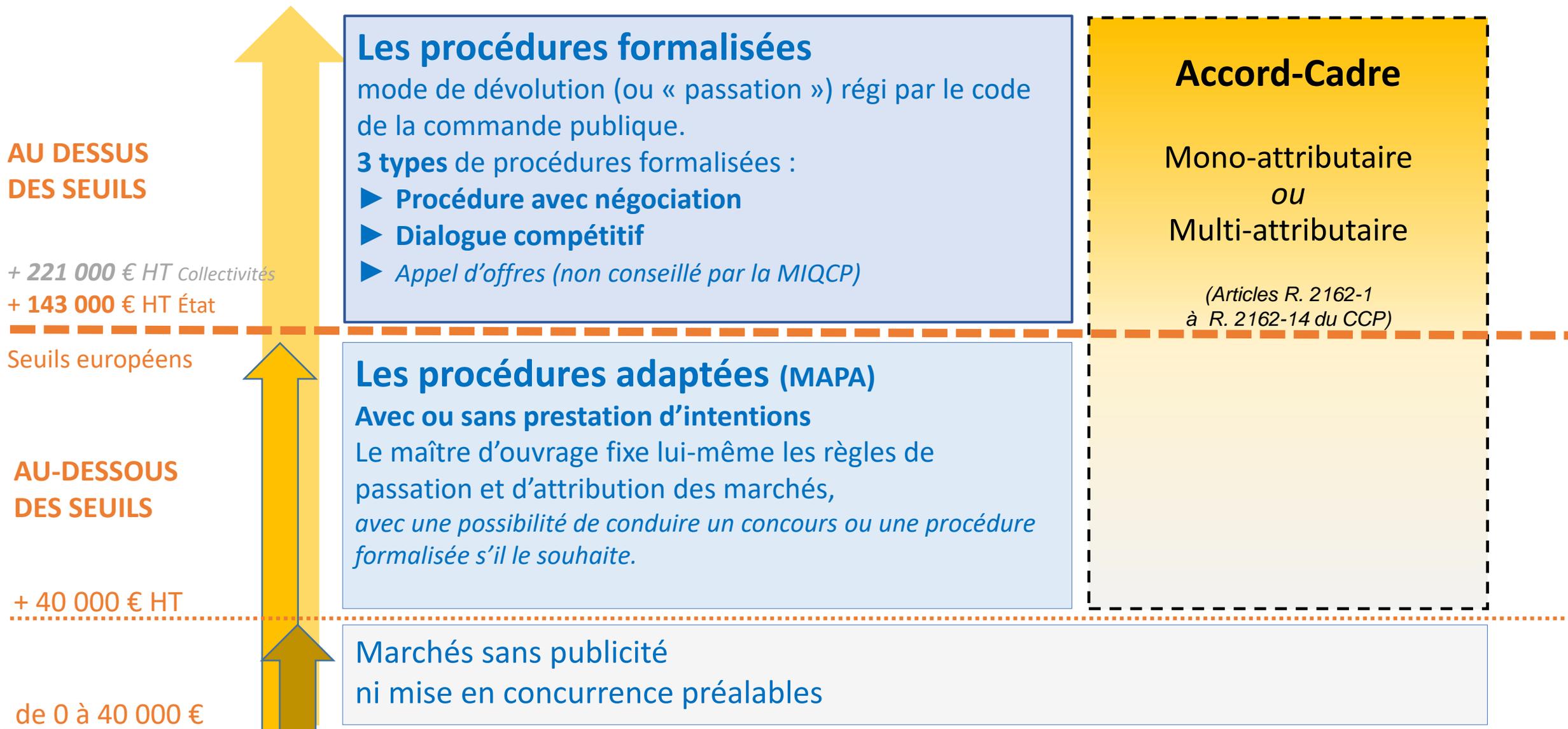
A anticiper avant consultation

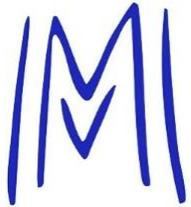
- les temps de validation des différentes étapes ou phases de cette mission,
- les durées nécessaires à la concertation,
- les délais à réserver à la communication du programme et du projet,
- les temps à accorder à la reprise des documents après arbitrage et décision du maître d'ouvrage.

Différents modes de dévolution d'un marché de maîtrise d'œuvre

Procédures

Techniques d'achat

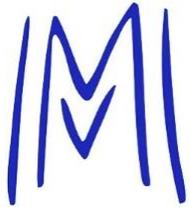




mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Préparation et choix de la procédure

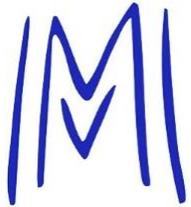
- Privilégier **une consultation restreinte** qui offre aux seules équipes sélectionnées la possibilité de participer à la négociation ou de remettre une offre
- Prévoir des échanges avec les équipes sélectionnées pour une meilleure information.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Préparation et choix de la procédure

- Privilégier **une consultation restreinte** qui offre aux seules équipes sélectionnées la possibilité de participer à la négociation ou de remettre une offre
- Prévoir des échanges avec les équipes sélectionnées pour une meilleure information.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Critères d'appréciation des candidatures

Dans l'avis de publicité :

- Décrire les attentes particulières en matière d'expertise et le périmètre de l'étude

Analyse des candidatures sur références et moyens

- Analyser **l'expérience acquise par les candidats dans un type de démarche ou d'opération** (transfert d'équipement, réhabilitation, très grand projet, interlocuteurs particuliers...), plutôt que de rechercher une référence identique.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Critères d'appréciation des candidatures

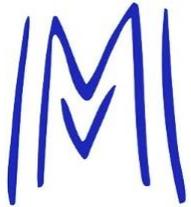
Gamme de reconnaissances par l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie du Bâtiment et de l'Industrie (OPQIBI)

Qualification 0201 - Programmation générale

Qualification 0202 - Programmation technique détaillée

Qualification 0203 - Programmation en développement durable

Qualification 2201 - Evaluation des coûts en phase amont et de programmation



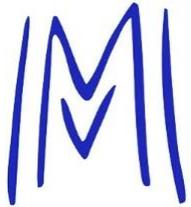
mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Préparer la remise des offres

En plus du RC, fournir aux candidats sélectionnés tous les éléments nécessaires pour leur permettre d'apprécier le contenu, la complexité et la durée approximative de la mission confiée.

→ **Note de présentation synthétique** exposant :

- la nature de la mission confiée
- des éléments d'information correspondant à
 - la problématique de l'opération
 - la situation actuelle
 - la situation envisagée.

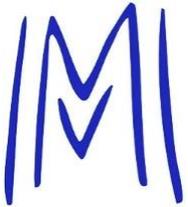


mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Analyser les offres

Attendus de la part du candidat

- les pièces du projet de marché (comprenant l'offre financière) ;
- une note méthodologique présentant :
 - la mise en œuvre de la démarche de programmation avec son déroulé précis et le délai pour chaque étape, et sa justification
 - l'organisation de l'équipe (compétences et statut des intervenants, répartition des tâches et du rôle de chaque intervenant)
 - la répartition des temps passés par phase d'étude et par intervenant
 - le contenu des rendus.



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

Analyser les offres

La note méthodologique du candidat doit être « opérationnelle » et permettre au maître d'ouvrage d'apprécier pleinement :

- Comment le candidat propose de travailler
- Comment son équipe est organisée : qui fait quoi dans l'équipe, qui en est le « chef d'orchestre »
- Comment s'organise le dialogue avec le maître d'ouvrage, qui est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage
- Comment s'articulent les différentes phases de la mission, quels en sont les temps forts



La qualité s'invente et se partage

mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

mars 2008
actualisé en
septembre
2020

numéro
18

médiations

Organiser une consultation de programmistes

Outil fondamental de la maîtrise de la qualité du projet, la programmation permet au maître d'ouvrage de définir sa commande (en fonction de ses objectifs et de ses moyens) et de la maîtriser tout au long du processus de réalisation opérationnelle, pour aboutir à un projet satisfaisant tant qualitativement que techniquement.

Cette démarche globale s'applique à tout type de projet de réalisation, qu'il soit public ou privé et qu'il s'agisse de bâtiment, d'aménagement urbain ou paysager, d'infrastructure, de construction neuve, de réhabilitation...ou encore d'équipement mobilier, de signalétique, voire même d'entretien-maintenance d'ouvrages immobiliers.

La présente fiche se propose d'émettre des recommandations à l'attention de la maîtrise d'ouvrage publique qui souhaite s'entourer des compétences d'un programmiste professionnel, expérimenté pour la définition et le développement de son projet.

Ainsi, cette fiche répondra successivement aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que la programmation ?
2. Qui sont les programmistes ?
3. Quelle est la place du programmiste dans l'organisation du projet ? ¹
4. Quelles missions confier au programmiste ?
5. Comment choisir son programmiste ?
6. Comment mettre au point le marché du programmiste ?

¹ aux côtés du maître de l'ouvrage et son rôle particulier vis-à-vis des autres prestataires, notamment le maître d'œuvre.